

Auto-Ecole BEN CONDUITE — TARARE (69170)

ENJEUX, DÉROULEMENT ET CONDITIONS DE PASSAGE — PERMIS B

Conforme au sous-critère 1.2 du référentiel du Label Qualité des formations au sein des écoles de conduite

www.benconduite.fr | autoecolebenconduite@gmail.com | Tarare 69170, Rhône

Pourquoi se former au permis de conduire ?

Le permis de conduire est bien plus qu'un simple document administratif. C'est une compétence de vie qui engage votre sécurité et celle de tous les usagers de la route.

Chez Auto-Ecole BEN CONDUITE, notre mission est de vous préparer de manière sérieuse, progressive et bienveillante, en vous donnant toutes les clés pour réussir votre examen et devenir un conducteur responsable.

Ce document vous présente les enjeux de votre formation, son déroulement étape par étape, et les conditions pratiques de passage des épreuves.

PERMIS B — Voiture particulière

1. Les enjeux de la formation Permis B

1.1 Pourquoi cette formation est-elle importante ?

- La route est un environnement complexe et potentiellement dangereux. En France, les accidents de la route restent une cause majeure de mortalité, en particulier chez les jeunes conducteurs.
- Une formation sérieuse vous permet d'acquérir les réflexes, les automatismes et le jugement nécessaires pour anticiper les situations à risque.
- Le permis B ouvre des possibilités professionnelles et personnelles considérables : mobilité, autonomie, accès à l'emploi.

1.2 Les compétences développées

Compétence	Ce que vous apprendrez
Maîtrise du véhicule	Contrôle technique, manipulation, prise en main progressive du véhicule
Règles de circulation	Code de la route, priorités, signalisation, comportements légaux
Conduite en sécurité	Gestion des distances, vitesse adaptée, anticipation des dangers
Partage de la route	Respect des autres usagers : piétons, cyclistes, motards, poids lourds
Conduite responsable	Effets de l'alcool, des stupéfiants, de la fatigue et des distracteurs
Situations d'urgence	Freinage d'urgence, comportement en cas d'accident, premiers réflexes

2. Déroulement de la formation Permis B

Les deux voies de formation disponibles

VOIE TRADITIONNELLE : Vous commencez la conduite dès l'inscription (dès 17 ans).

CONDUITE ACCOMPAGNÉE (AAC) : Formation possible dès 15 ans avec un accompagnateur agréé. Recommandée : elle multiplie par 2 le temps de conduite réelle et améliore significativement les taux de réussite.

Étape 1 — Évaluation de départ

- Un premier rendez-vous avec un enseignant pour évaluer votre niveau initial.
- Évaluation de vos connaissances du code de la route et, si vous avez déjà conduit, de votre niveau pratique.
- À l'issue de cet entretien, une proposition chiffrée personnalisée vous est remise.

Étape 2 — Formation théorique (Code de la route)

- Apprentissage des règles de circulation, de la signalisation et des comportements sécuritaires.
- Accès à une plateforme de e-learning disponible 24h/24 depuis votre ordinateur ou smartphone.
- Cours collectifs théoriques animés par nos enseignants sur les grands thèmes : alcool, vitesse, distracteurs, ceinture de sécurité.
- Examens blancs réguliers pour vous préparer dans les meilleures conditions.

Étape 3 — Formation pratique (Conduite)

- Leçons de conduite individuelles avec un enseignant diplômé (BEPECASER ou TP ECSR).
- Progression pédagogique structurée en 3 niveaux : maîtrise du véhicule, circulation normale, situations complexes.
- Évaluations régulières en cours de formation pour mesurer votre progression.
- Bilan de fin de formation avant présentation à l'examen.

Étape 4 — Passage à l'examen

- Votre enseignant vous accompagne le jour de l'épreuve pratique.
- Un retour pédagogique est réalisé après l'examen, quel que soit le résultat.

3. Conditions de passage des épreuves — Permis B

Épreuve N°1 : Examen théorique général (ETG) — Code de la route

Format : 40 questions à choix multiples avec images et vidéos

Durée : 30 minutes

Seuil de réussite : 35 bonnes réponses sur 40 (soit 5 erreurs maximum)

Lieu : Centre d'examen agréé

Documents à présenter : pièce d'identité en cours de validité (CNI, passeport ou titre de séjour)

Important : L'ETG est valable 5 ans pour se présenter à l'épreuve pratique

Épreuve N°2 : Examen pratique (plateau + circulation)

Durée totale : 32 minutes minimum dont 20 minutes de conduite autonome

L'inspecteur du permis de conduire est présent dans le véhicule

Votre enseignant Auto-Ecole BEN CONDUITE vous accompagne

Évaluation portant sur : maîtrise du véhicule, respect du code, comportement en circulation, éco-conduite

Documents à présenter : pièce d'identité + NEPH (numéro d'enregistrement préfectoral harmonisé)

Véhicule : celui de l'auto-école, vérifié et en parfait état

En cas d'AAC : attestation de conduite accompagnée dûment remplie obligatoire

Informations pratiques — Auto-Ecole BEN CONDUITE

Financement de votre formation

Mode de financement	Conditions et informations
Compte Personnel de Formation (CPF)	Permis B finançable via Mon Compte Formation — Pour salariés et demandeurs d'emploi — Renseignez-vous à l'accueil
Permis à 1€/jour	Prêt à taux zéro pour les 15-25 ans — Remboursement mensuel — Renseignez-vous auprès de notre équipe
Financement personnel	Paieement en plusieurs fois possible — Nous contacter : autoecolebenconduite@gmail.com
Aide régionale / France Travail	Selon votre situation — Votre conseiller France Travail peut financer tout ou partie de la formation

Nos tarifs indicatifs (valables jusqu'au 30 juin 2026)

Prestation	Tarif TTC
Heure d'évaluation de départ	52 €
Frais administratifs (dossier)	110 €
Heure de conduite	52 €
Examen de conduite (accompagnement)	52 €
Forfait code en salle (valable 3 mois)	60 €
Forfait code en ligne (valable 3 mois)	50 €
Fournitures pédagogiques	40 €
E-Photo	12 €
Livre de code	20 €

Examen théorique (ETG)	30 €
1er RDV préalable (2h de conduite)	100 €
1er RDV pédagogique (1h conduite + 2h salle)	110 €
2ème RDV pédagogique (1h conduite + 2h salle)	110 €

Les forfaits complets (Permis B avec ou sans code, AAC avec ou sans code) sont détaillés sur notre site www.benconduite.fr rubrique Tarifs et services.

Nos engagements qualité

Auto-Ecole BEN CONDUITE s'engage envers chaque élève

Un enseignant diplômé (BEPECASER ou TP ECSR) pour chaque leçon de conduite

Un suivi pédagogique individualisé tout au long de votre formation

Un accompagnement par un enseignant le jour de l'examen pratique

Un bilan pédagogique après chaque examen, quel que soit le résultat

Une équipe disponible pour répondre à toutes vos questions

La promotion du rendez-vous post-permis pour les conducteurs novices

Accès à nos réseaux sociaux : Instagram @benconduitetarare | TikTok @benconduite

Document établi conformément au sous-critère 1.2 du référentiel du Label Qualité des formations au sein des écoles de conduite — Arrêté du 26 février 2018 modifié

Auto-Ecole BEN CONDUITE — Document disponible en agence et sur www.benconduite.fr — Imprimable